

Administration

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Office national suisse du tourisme**

Band (Jahr): **30 (1970)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ORGANES

Assemblée générale

Notre assemblée générale a eu lieu cette année le 4 juin en l'aula de l'Université de Bâle. Y ont participé 107 membres avec 10 268 voix au total. Le président Gabriel Despland, ancien député au Conseil des Etats, s'est référé au rapport annuel de l'ONST qui met en relief l'important volume du travail de propagande accompli au siège de Zurich et par les agences à l'étranger. En outre, il s'agit encore de résoudre d'autres tâches, comme la transformation ou l'agrandissement des locaux des agences.

L'assemblée a approuvé le rapport du directeur, qui contenait également les lignes directrices de la propagande. Celle-ci s'adresse au premier chef à la jeunesse à la recherche de contacts et désireuse de voyager. Le 29^e rapport annuel, les comptes et le bilan ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

A l'issue de la séance, les participants ont visité sous la conduite compétente des représentants des autorités bâloises les nouvelles installations de l'aéroport de Bâle-Mulhouse.

A fin 1970, nous comptons 348 membres, contre 346 à fin 1969.

Adhésions

	<i>Cotisation</i>
Eidenbenz & Co., Lithographie,	
Offsetdruck und Kartonage, St-Gall	Fr. 500.-
Kur- und Verkehrsverein Lenk, Lenk	Fr. 500.-
Luftseilbahn Wangs-Pizol AG, Wangs	Fr. 500.-
Roger Marsens, Arts graphiques	
«Lithos», Lausanne	Fr. 500.-
Tipo-Offset Commerciale S.A.,	
Lugano	Fr. 500.-

Démissions

Additions- und Rechenmaschinen AG,	
Zurich	Fr. 500.-
Esso Standard (Switzerland), Zurich	Fr. 500.-
Schweizerische Wagons- und	
Aufzügefabrik AG, Schlieren-Zurich	Fr. 500.-

Comité

Le Comité a siégé le 28 avril 1970 au château de Lucens (Vaud) et le 26 novembre 1970 dans le nouveau bâtiment administratif des PTT, à la Viktoriastrasse, à Berne. Lors des deux réunions du Comité, hommage a été rendu à des personnalités très estimées et trop tôt disparues: *l'ambassadeur Fred Bieri*, chef de la Division des affaires administratives au Département politique fédéral, à Berne;

M. *Adolf Martin*, avocat, vice-président de l'Of-

fice national suisse du tourisme, directeur de l'Office fédéral des transports, à Berne;

M. *Alfredo Fanciola*, représentant du Tessin, hôtelier, Locarno;

M. *Charles Müller-Veillard*, de Vevey, suppléant du représentant de l'Association suisse des casinos-kursaals.

A l'occasion de la séance de printemps du Comité, le directeur a exprimé ses vifs remerciements aux membres des Chambres fédérales pour l'augmentation de la contribution fédérale à l'ONST à laquelle ils ont souscrit au cours des dernières années. Voici dix ans, la contribution de la Confédération se montait à 3,8 millions, avant de passer à 5,5 millions, puis à 8 millions en 1967 et à 10 millions en 1970. C'est avec de bonnes raisons que l'on a choisi jadis pour l'ONST la forme d'une organisation d'économie mixte. Cela sous-entend d'autre part un certain équilibre entre les moyens provenant de la Confédération et les cotisations des milieux directement intéressés au tourisme; un tel équilibre existait il y a dix ans, aujourd'hui il est rompu. C'est pourquoi, une fois de plus, les milieux intéressés au tourisme ont été invités par la direction à augmenter leurs cotisations.

Le Comité a approuvé le 29^e rapport annuel, les comptes et le bilan 1969 présentés à l'assemblée générale.

Lors de la séance d'automne, le directeur a mentionné dans son exposé les offres de vente que des collaborateurs de nos agences soumettent à des

bureaux de voyage, à des entreprises, à des groupements de jeunes, etc. Cette propagande « hard-selling » a permis d'enregistrer des succès remarquables. Le Comité a accepté le programme d'activité et de propagande pour 1971, qui s'adresse de nouveau aux jeunes du monde entier. Après approbation du budget 1971, le Comité s'est préoccupé de la proposition, émanant du Bureau, qui tendait à modifier les statuts de l'ONST. Il a chargé la direction de faire soumettre au Conseil fédéral, par l'intermédiaire de l'Office fédéral des transports, un projet d'augmentation à treize du nombre des membres du Bureau.

Bureau

Le Bureau s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année en revue: les 2 et 28 avril, le 8 septembre et le 27 octobre. Après liquidation des affaires statutaires (approbation des comptes, du budget et du programme d'action, etc.), après examen des rapports directoriaux sur le travail accompli dans les divers secteurs de propagande, ainsi que sur les questions de crédit et de financement en rapport avec les projets de construction (Paris, Stockholm, San Francisco) ou encore les rénovations d'agence, outre les questions de politique des agences en général, le Bureau a dû se pencher à plusieurs reprises sur les problèmes toujours plus étendus qui se posent dans le secteur du personnel. Afin de parer aux difficultés croissantes et, en particulier, pour permettre une re-

lève des cadres qualifiés, il a approuvé une nouvelle classification du personnel au siège central. Le Bureau a encore ratifié la révision de la convention passée avec les CFF pour la vente des billets, révision qui fixe de nouvelles bases pour les prestations des CFF à l'ONST.

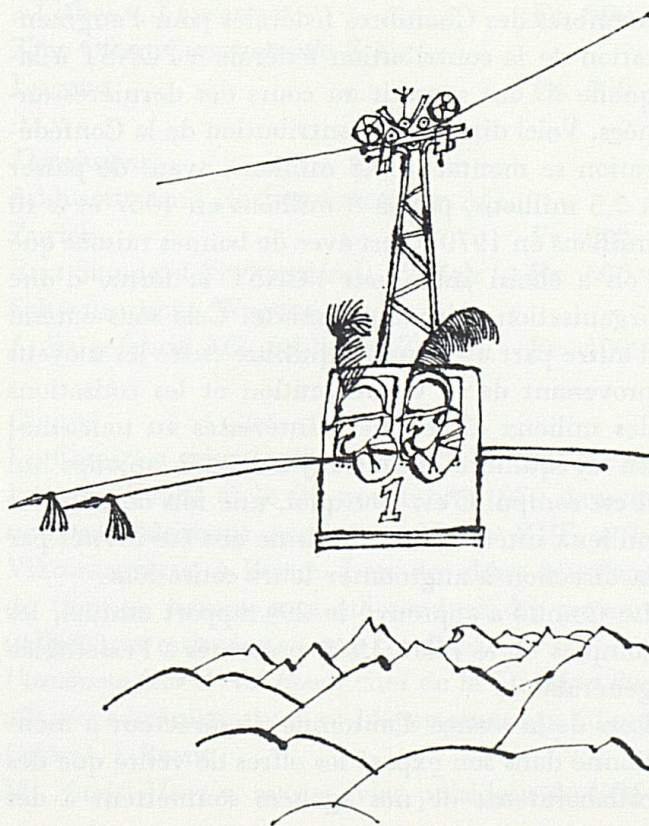
L'élargissement du Bureau à 13 membres a été décidé et demande a été présentée au Conseil fédéral afin que les statuts soient modifiés dans ce sens.

La mort subite du vice-président *Adolf Martin* a jeté une ombre sur les travaux du Bureau durant la seconde moitié de l'année. Son successeur à l'Office fédéral des transports, M. *Peter Trachsel*, directeur, est venu le remplacer. Le Bureau regrette également la démission de M. *John Favre*, qui a été appelé au poste de directeur de l'Office central des transports internationaux par chemins de fer, en octobre 1970. En qualité de nouveau vice-président, le Bureau a proposé au Conseil fédéral de nommer M. *Gastone Luvin* (cette nomination a été confirmée le 28 janvier 1971).

VENTE DE BILLETS

En 1969, nos agences ont vendu pour 28 408 000 francs de titres de transport suisses et étrangers. Pour 1970, nous avons pu enregistrer une augmentation de 10,1%, de sorte que le total des ventes a passé à 31 282 000 francs. Les agences d'Amsterdam, de Bruxelles, de Francfort s/M., de

Londres, de Milan et de Rome et tout spécialement de New York ont noté des ventes accrues. En revanche, celles de Nice, Paris, Stockholm et Vienne ont accusé un recul. L'agence de New York a dépassé de 370 000 francs suisses le niveau des huit millions. L'accroissement des ventes de titres de transports (10%) a entraîné un augmentation de 4% seulement pour l'effectif du personnel.



PERSONNEL

L'effectif du personnel appelle pour 1969/70 les comparaisons suivantes:

	1969	1970
Zurich	48	48
Volontaires	–	–
Stagiaires (pour les agences)	2	–
Agences	193	205
	<hr/>	<hr/>
	243	253

Composition du personnel

Employés selon statut		
du personnel de l'ONST:		
Zurich	29	27
agences	63	65
Fonctionnaires CFF:	5	4
Employés engagés aux conditions locales:		
Zurich	19	21
agences:		
Suisses	38	40
étrangers	87	96
Stagiaires et volontaires	2	–
	<hr/>	<hr/>
	243	253

Personnel des agences qui vendent des billets:

	1969	1970
Amsterdam	13	13
Bruxelles	18	20
Francfort s/M.	19	21
Londres	34	35
Milan	11	11
New York	27	28
Nice	3	3
Paris	26	30
Rome	6	6
Stockholm	6	6½
Vienne	8	8

Personnel des agences qui ne vendent pas de billets:

Buenos Aires	1	1
Francfort / sous-agence de		
Düsseldorf	2	2
Le Caire	4	4
Copenhague	3	3½
Madrid	5	5
New York / sous-agence de Chicago	2	2
San Francisco	5	6

Pour la saison d'été, nos agences de l'étranger ont demandé des renforts analogues à ceux de l'été 1969. Les difficultés de personnel bien connues, notamment aux CFF, ne nous ont pas permis

d'accéder à ces désirs. Nous n'avons pu trouver en 1970 que quelques auxiliaires temporaires, qui n'étaient pas tous bien préparés à leur tâche:

	1969	1970
Bruxelles	3	1
Copenhague	1	1
Francfort s/M.	2	1
New York	3	3
Paris	7	5
Rome	1	1
San Francisco	1	1

Le collaborateur temporaire pour l'agence de San Francisco a par la suite été maintenu en place, de sorte que le service des renseignements de cette agence est maintenant mieux doté.

Voyages d'étude du personnel des agences

Nous avons organisé trois voyages d'étude à l'intention du personnel de nos agences à l'étranger: 11-16 mai:

Région du Léman et visite d'instituts d'éducation. Huit collaborateurs des agences de Francfort, de Londres, de Madrid, de Nice, de Paris, de Stockholm et de Vienne y ont pris part.

14-19 septembre:

Voyage à travers toute la Suisse pour le personnel qui ne connaissait pas ou très peu notre pays, avec six collaborateurs d'Amsterdam, de Bruxelles, de Londres, de Paris, de Francfort s/M. et de la sous-agence de Düsseldorf.

21-26 septembre:

Région du Valais, y compris les stations balnéaires de Brigerbad et de Loèche-les-Bains. Dix collaborateurs des agences d'Amsterdam, de Bruxelles, de Francfort s/M., de Londres, de Madrid, de New York, de Paris et de Vienne ont participé à ce voyage d'instruction.

VISITES D'AGENCES

Afin de renforcer les contacts entre le siège et les agences à l'étranger, tout autant que pour traiter d'importants problèmes sur place, l'année en revue a vu le président, le vice-président, le directeur et le vice-directeur, ainsi que divers membres du Bureau, rendre visite à certaines agences.

RÉVISIONS

Au cours de l'année, les agences que voici ont fait l'objet de révisions:

16-21 janvier: Agence de Vienne, par le siège central, en collaboration avec le contrôle du trafic des CFF

11-14 mai: Agence d'Amsterdam, par le siège central (contrôle de caisse)

22-23 septembre: Agence de Francfort s/M., par le siège central (contrôle de caisse).